

LE FOREM RECRUTE

Des Formateurs – Formatrices en mécanique industrielle et de maintenance

Constitution d'une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée

Date limite pour postuler : 28/04/2025

Conditions d'accès : 3 ans à 6 ans en fonction du diplôme

Barème : régime privé échelle 01 - 4.538,10 € mensuel brut (pas de prise en compte d'ancienneté possible)

Votre mission

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ;
- vous mettez au point et collaborez à l'élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

Votre profil

- vous disposez d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La [durée de l'expérience](#) requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement ;
- vous avez des affinités avec le domaine de l'automatisation industrielle et êtes prêt à développer et approfondir vos compétences en la matière.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures. Des épreuves [éliminatoires](#) de sélection seront ensuite organisées.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l'adéquation du profil à la fonction.

L'Office se réserve le droit de scinder, regrouper ou supprimer, d'ajouter l'une ou l'autre épreuve.

Infos sur les liens suivants :

[Comment postuler valablement](#)

[Ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#)

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be

[objet de mail : 110598– Des Formateurs – Formatrices en mécanique industrielle et de maintenance].

Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de :**

- **Mécanicien - Mécanicienne de maintenance et/ou Mécanicien industriel - Mécanicienne industrielle ;**
- **et/ou une pratique professionnelle de formateur ou d'enseignant dans la discipline visée.**

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au **30/04/2025**.

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques qui seront évaluées

Compétences techniques

- vous réalisez une pièce d'épreuve mécanique (tournage, fraisage, alésage, taraudage, lamage, usinage manuel, ...) selon un plan (cote, tolérance, dureté, rugosité) ;
- vous démontez, assemblez, reconditionnez un ensemble ou un sous-ensemble mécanique ou mécano soudé (montage sur châssis, alignement d'arbres, montage roulement, avec serrage au couple, contrôle perpendicularité, ...) ;
- vous assurez la maintenance des outils (affutage, régénération de meules, graissage, nettoyage, rangement, mise en conformité, ...) ;
- vous consignez, décâblez, réparez, recâblez, déconsignez et testez un ensemble ou un sous-ensemble d'un automatisme câblé industriel de base ;
- vous maîtrisez la langue française orale et écrite.

Connaissances

- les logiciels de bureautique courants, de l'environnement Windows et de la messagerie électronique.

Mécanique

- les matériaux ferreux et non ferreux : caractéristiques, composition, dureté et traitement thermique ;
- la lecture et l'interprétation de plans d'ensembles et de détails : symboles d'interprétation et d'application, calcul de poids ;
- l'usinage manuel : outils et procédés ;
- les instruments de mesure et de contrôle ;
- les organes d'équipements mécaniques ;
- les assemblages ;
- les accouplements ;
- les moyens d'entraînement ;
- les moteurs thermiques ;
- les roulements ;
- la maintenance préventive, prédictive, curative ;
- l'utilisation et le réglage des machines-outils ;
- les meules ;
- la géométrie vectorielle, la trigonométrie, les unités.

Electricité

- les principes de base de l'électricité en courant continu et en courant alternatif mono et triphasé ;
- les protections ;
- les organes d'équipements électriques ;
- la lecture de schémas et de plans électriques ;
- le principe de fonctionnement des moteurs asynchrones triphasés.

Pneumatique/électropneumatique

- les symboles ;
- le principe de fonctionnement, raccordement et réglage d'organes pneumatiques/électropneumatiques.

Hydraulique/électrohydraulique

- les symboles ;
- le principe de fonctionnement, raccordement et réglage d'organes hydraulique/électrohydraulique.